



Conseil de Paroisse (3) Mardi 18 février 2025

Présents : Perrette Sapey, Véronique Crettenand (20h30) Gisèle Gaud Bernard Blondin, Christophe Cortiglia, Jean-Michel Galster, Bernard Dusonchet, Laurent Sciboz invité.

Excusés : Philippe Schönenberger, Marianne Richeux.

- 1- Accueil de Laurent Sciboz, nouveau président depuis novembre 2024 du Conseil de Gestion de l'UP Carouge-Salève-Acacias.** Ce dernier souhaite rencontrer les différents Conseil de Paroisse du Secteur. Pour le prochain conseil de gestion, au début du mois de mars, il souhaite présenter les comptes 2024, reparler du site internet de l'UP resté en suspens depuis fort longtemps. Il cherche un réviseur des comptes sur l'UP Salève, indépendant du conseil de gestion pour valider les comptes de l'UPCSA.

Bernard Dusonchet, représentant du CUP pour le Conseil de gestion demande s'il serait possible de présenter les comptes définitifs avant la réunion début mars afin de valider en connaissance de l'ensemble des comptes. Il parle d'une collusion entre année civile et année pastorale qui empêche une tenue des comptes définitive.

- 2- En raison du départ de Véronique Crettenand à 20h30, nous fixons le prochain CP au 15 avril 2025 à 19h.30.**

- 3- Comptes 2024 :** Bernard Blondin nous annonce un bilan positif provisoire de CHF 30.000.- pour 2024 . Une diminution des charges viendrait de
 - Une diminution des charges de l'UPCSA, les factures ne sont p.-ê. pas toutes arrivées.
 - Absence des impôts immobiliers en retard (2023)
 - Plus de rentrées de location de salle.

Ces CHF 30.000.- seront mis en réserve pour la transformation de la porte d'entrée de l'église avec sécurité d'ouverture et de fermeture, après la pose du nouvel orgue.

Il nous reparle de son souci à venir quant à la suppression des locations de la Salle St Sylvestre et de la petite salle du 1er par la Mairie de Bardonnex pour les restaurants scolaires. En effet, en 2026 la salle communale sera terminée et la Mairie n'aura plus besoin de nos locaux. En prévision, il a déjà approché Genecand Traiteur pour une location de la salle St Sylvestre, il parle à nouveau de la location de la petite salle du 1^{er}.

La discussion porte sur l'importance de garder des disponibilités de salle pour les différentes réunions et activités de la Paroisse. Bernard reparle de fermer le fond de l'église pour en faire un lieu de réunion. Questions laissées en suspens pour le moment.

Bernard Blondin a une charge importante avec la gestion des locations de la salle St Sylvestre (visite, remise des clés, calendrier à respecter) ainsi que de l'entretien des salles avec

Christophe Cortiglia aussi il a demandé à Jean-Michel Galster de reprendre les comptes de la Paroisse. Ce dernier est d'accord, la transition se fera lors de l'AG le 1er juin.

Bernard Blondin a un engagement de 3 ans pour la gestion des comptes de l'UPCSA aussi Jean-Michel reprendra son mandat à fin 2025.

4- Entretien Bâtiment St Sylvestre :

- a) Christophe Cortiglia nous reparle des remontées humides du bâtiment côté Salève. Monsieur Serge Paltenghi a bien avancé dans son expertise et a mandaté une deuxième personne, Monsieur Simon Roger, pour un deuxième avis. Une réunion va avoir lieu le 25 février prochain. Il dénonce des erreurs de construction, des malfaçons et recherche l'ingénieur responsable des travaux de construction. Avec un dossier bien étayé il reviendra vers le maître d'œuvre (Mairie de Bardonnex) pour une indemnisation de frais dans les réparations à venir.

Bernard Dusonchet suggère de mettre au courant l'assurance dégât d'eau de la Paroisse afin qu'en tant voulu, se soient les assurances qui traitent entre elles ce dossier.

- b) **Chauffage et ventilation** : Bernard Boymond a demandé à la société Muller de contrôler l'ensemble du système de chauffage et ventilation de la salle St Sylvestre. Cette dernière a remarqué plusieurs anomalies dans le système et a changé plusieurs pièces au niveau de la ventilation.

La société Muller doit nous soumettre un contrat d'entretien global pour 2026 c'est à dire à la fin du contrat qui nous lie aux 3 sociétés qui gèrent actuellement le bâtiment.

Si ce nouveau contrat est satisfaisant, nous rompons nos contrats actuels.

- c) En ce qui concerne les **locations de salle**, passer toujours par Karine qui gère le planning des réservations. Faire attention également au cours de théâtre qui a lieu le mardi à 16h. à la salle St Sylvestre, en effet un télescopage a eu lieu avec une location pour un apéro après cérémonie funéraire.

- d) **Un contrat écrit est à faire avec les Musicales de Compesières.** En effet, depuis plusieurs années un contrat tacite a eu lieu avec Jean-François Mabut pour les 3 week-ends par an où se déroulent les Musicales. Suite aux dégâts qui ont eu lieu après les Musicales des 14 et 15 décembre 2024, une rencontre a été proposée avec 2 membres du CP et Claire Haugrel, directrice, Michel Favre, président et Daniel Hinnen trésorier. Elle s'est déroulée le jeudi 9 janvier à la salle St Sylvestre. Le président et le trésorier des Musicales ignoraient qu'un contrat de l'église et de la salle St Sylvestre existaient et qu'un prix spécial était octroyé aux Musicales pour les 3 week-ends. Bernard Blondin va s'occuper d'établir un contrat écrit avec Michel Favre en précisant que tous les jours de chauffage supplémentaires au week-end seraient facturés selon le cours du mazout, entre octobre et mars. En effet 1 jour de chauffage brûle entre 80 et 100m cube de mazout = CHF 100.- à 120.- /jour. Un délai de remise en ordre de l'église sera établi jusqu'à lundi midi.

- e) **Une séance entre Orgue 21 et le CP de Compesières a eu lieu le jeudi 13 février 2025.**

- La Tribune a été complètement libérée de tous les tuyaux d'orgue et mobilier par Christophe Renaud et Dominique durant le mois de janvier. Aussi devant le grand espace disponible sur la Tribune Charles Steiger nous annonce que tout le chantier concernant la maçonnerie, le bois et l'électricité pouvait se faire sur la Tribune ; ainsi

la grand bâche prenant le quart sud-est de l'église ne serait posée qu'à fin juillet, le déménagement des chaises pourra se faire également fin juillet.

- L'inauguration de l'Orgue se fera le dimanche 14 décembre 2025 en présence de l'évêque Charles Morerod, 10h. messe débutant avec l'éveil de l'orgue puis messe chantée par une septantaine de choristes : Chœur Renaissance + choristes de divers chœurs différents : messe brève de Léo Delibe dirigée par Agnès Lòrincz et Diego Innocenzi à l'orgue. Claude Magnin dirigera l'assemblée pour les répons et les interventions des fidèles.
- Une tente sera dressée devant la salle St Sylvestre pour un repas après la messe, ouvert à tous sur invitations et inscriptions
- 15h. concert d'orgue par Diego Innocenzi.
- 17h. Concert Messe solennelle de la Sainte Cécile de Gounod par le chœur Renaissance et choristes ajoutés, dirigé par Jean Gautier et Diego Innocenzi à l'orgue.
- Des répétitions auront lieu à la salle St Sylvestre ou à l'église :
- Samedi 15 mars 9h30 -12h 13h30-16h30 / Samedi 29 mars 9h30-12h30 / Samedi 12 avril 9h30-12h30 13h30-16h30 / Samedi 10 mai 14h-17h / Samedi 14 juin : 9h30-12h30 13h30-16h30 /
- Samedi 11 octobre : 9h30-12h30 13h30-16h30 / Samedi 8 novembre: 9h30-12h30 13h30-16h30 / Samedi 29 novembre: 9h30-12h30 13h30-16h30 à l'église ; Mercredi 10 décembre 19h-22h- à l'église ; Samedi 13 décembre, Générale à l'église 10h à 13h.

7 samedis auront lieu à la salle St Sylvestre entre mars et novembre 2025 et 3 samedis auront lieu à l'église. Gisèle Gaud demande si le CP accepte de prêter gratuitement la salle pour ces répétitions. Tous les membres acceptent cette demande.

f) Antenne Swisscom dans le clocher de l'église

Bonjour Monsieur Blondin,

Mes meilleurs voeux pour 2025 !

Je reviens vers vous pour la finalisation du contrat.

J'ai pris note que vous avez validé la proposition de loyer suivante :

Contrat avec loyer fixe

- Versement d'un loyer annuel de CHF 13'000.-, hors TVA dès le début des travaux de construction de la station
- La première durée du contrat est de 15 ans à compter du début des travaux de construction de la station
- Le loyer pourra être indexé chaque année selon l'IPC suisse
- Une indemnité unique de CHF 1'000.- est versée dans les 30 jours qui suivent la signature du contrat par les parties
- Une indemnité unique de CHF 1'000.- est versée dans les 30 jours qui suivent la signature du dossier de mise à l'enquête (construction de la station) par les parties

Nous aurions besoin du nom des signataires du contrat et également faudrait un courrier ou courriel de la paroisse précisant qu'ils sont d'accords avec le projet et que les personnes xxxxx sont autorisées à signer pour le compte de la paroisse.

Je pourrai ensuite vous faire parvenir le contrat en version électronique pour une dernière vérification avant de vous l'envoyer par courrier postal pour signature.

Je vous remercie et reste à votre disposition

Thomas Crauwels
Next-G Sàrl
079 559 76 71

Suite à cette demande Gisèle Gaud envoie un courrier de la part du CP pour donner son accord à ce contrat. Christophe Cortiglia et Gisèle Gaud sont d'accord de donner leurs noms pour signer ce contrat.

- g) Bernard Blondin et Christophe Cortiglia nous présenteront les nouveaux contrats concernant la salle St Sylvestre au prochain CP le 15 avril.

5- 150^{ème} anniversaire Baptême à la baïonnette : samedi 8 mars 2025 à l'église pour une conférence à 18h de Madame Sarah Scholl, « un temps de passion ». Une exposition de la Mémoire de Bardonnex. Un repas convivial suivra sur inscriptions au prix de CHF 30.-. Un budget a été établi par le comité d'organisation et la commune a accepté d'entrer en matière pour l'apéro après la conférence et le prêt de la vaisselle pour le repas. Le responsable de l'organisation, Monsieur Jean-François Mabut demande au CP s'il entrerait en matière pour couvrir un déficit éventuel qu'il évalue au environ de CHF 500.-
Les membres du CP suggère de mettre un chapeau à la sortie de l'église en spécifiant qu'il serait pour couvrir les frais de la conférencière et du tout ménage.
Les membres soulignent également que l'église et la salle St Sylvestre sont déjà mise gracieusement à disposition de l'organisation par la Paroisse mais qu'éventuellement ils serait d'accord pour une aide de CHF 400.-.

6- Divers.

- Madame Liniger a rempli un contrat de réservation de l'église en octobre 2024 après de Karine pour son mariage prévu le 11 octobre 2025. A cette date Karine ne connaissait pas encore l'impact que les travaux pour le nouvel orgue allait prendre dans l'église. Aussi lorsque Madame Liniger a pris contact avec moi pour visiter l'église en janvier 2025, elle a été fort surprise d'apprendre qu'un échafaudage allait être dressé dans la partie sud-est de l'église, fermé par des bâches allant jusqu'au plafond. Très affectée par cette nouvelle elle a repris contact avec Karine pour lui signifier qu'elle ne pouvait pas se marier à Compesières dans les conditions telles que précisées lors de sa visite et qu'elle demandait l'accès à l'église de Veyrier. Elle a fait suivre sa demande en écrivant une lettre demandant une indemnisation de la part de la Paroisse de Compesières car ce changement entraînait des coûts imprévus, notamment la réimpression des faire-part de mariage qui mentionne l'église de Compesières. !!!

Les membres du CP sont très surpris par cette demande car nous n'avons pas interdit l'accès de l'église à cette personne et qu'une location dans une autre église ne justifiait pas une réduction de location. Nous décidons de demander l'avis de Stéphane Esposito, juriste, pour savoir si il y a matière d'entre en matière et si nous avons une quelconque responsabilité dans cette affaire ?

- Yvon brun, membre de l'équipe oecuménique pour préparer les manifestations liées à la semaine de l'unité des chrétiens, culte, conférences, etc. demande une subvention auprès des paroisses concernées d'un montant entre CHF 100.- et 200.-. Le CP, par l'intermédiaire de Bernard Blondin, va envoyer une subvention de CHF 200.- à Yvon Brun.
- Bernard Dusonchet va représenter le CUP au Conseil de Gestion de l'UPCSA pour une nouvelle période en accord avec le Conseil de Communauté du Salève. Il nous informe également que suite aux démissions de plusieurs membres de l'UPCSA, Philippe Schönenberger, responsable de l'UP, décide que cette UP fonctionnera sans président et sans secrétaire jusqu'à ce que de nouvelles personnes se présentent. Les soucis des différentes paroisses sont à présenter à l'équipe pastorale. Martha Herrera, membre de l'équipe pastorale va prendre sa retraite fin 2025 et Jean-Marc Lacreuze, prêtre à mi-temps, s'arrêtera également fin 2026. Isabelle Hirt s'engage pour 3 ans à représenter l'UP Salève au CUP.

Prise de PV : Gisèle Gaud – 14.02.2025

A handwritten signature in black ink, reading "G Gaud". The signature is written in a cursive, flowing style.